Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection

civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni

culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 50 (2003)

Heft: 4

Vereinsnachrichten: Du côté de la reine Berthe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

42 action 4/2003 **CA**



La cave de la Reine Berthe et ses chais impressionnants.

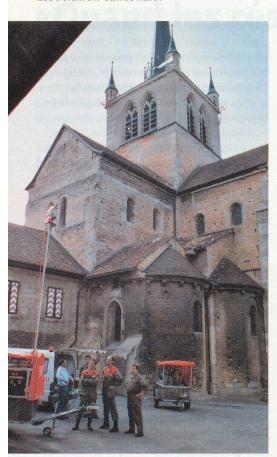


Le moment des confidences (chacun se reconnaîtra).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACVSPC

Du côté de la reine Berthe

Pour son assemblée annuelle, l'Association cantonale vaudoise de la sécurité et de la protection civile a choisi Payerne. C'est la salle du Tribunal qui a servi de cadre aux travaux de l'assemblée, salle placée sous la garde de l'abbatiale du chef-lieu broyard. Coïncidence, ou illustration symbolique dont les Vaudois ont le «secret», on ne pouvait mieux choisir pour débattre de la vie d'une association cantonale.



Une exposition PCi à l'ombre de l'abbatiale de Payerne.



Willy Scholl:

«La nouvelle loi
est aussi une chance
à saisir...»

Le D' Henri Rollier: «Les menaces d'aujourd'hui demandent une adaptation constante des réponses...»



RENÉ MATHEY

«La Broye c'est aussi Payerne et son abbatiale don de la reine Berthe, souveraine du Royaume de la Bourgogne transjurane, qui fit construire au Xe siècle cette église romane par les moines de Cluny. C'est aussi le général Jomini, célèbre stratège et auteur militaire, qui fut conseiller de Napoléon Bonaparte avant de devenir celui d'Alexandre Ier, empereur de toutes les Russies.» C'est ainsi que se présente Payerne, sur un des sites Internet. Les «cochons rouges», puisque c'est le sobriquet qui caractérise les Payernois - en hommage probablement à une des spécialités culinaires de la région, le saucisson - avaient bien fait les choses. L'ORPC a mis sur pied une exposition, simple mais explicite, des éléments qui matérialisent la protection civile, à l'ombre même de la superbe abbatiale. Et puis, comme la tradition l'exige en Pays de Vaud, les choses importantes se sont dites échangées et partagées pourrait-on dire dans la cave de la Reine Berthe, un peu plus

Mais revenons aux délibérations de l'assemblée. Comme l'a expliqué Pierre Mermier, président de l'ACVSPC, l'association participe activement aux travaux d'un groupe de travail qui planche sur un avant-projet de loi vaudoise sur la protection de la population. Même si l'ensemble des partenaires concernés par l'application de cette future loi est concerné – et consulté – il n'en reste pas moins vrai qu'il subsiste un certain nombre de zones d'ombre. D'un autre côté, on a vu la création d'une commission permanente des présidents des comités directeurs des régions

(CODIR). Cette délégation, à caractère politique, est reconnue par le Conseil d'Etat et ne peut que contribuer efficacement au maintien et au développement des rapports entretenus avec le SSCM. Pour le président, cette réforme n'est pas simple. Il ne s'agit pas seulement de «défendre» des acquis, mais plutôt de s'inscrire dans cette collaboration que souhaite cette protection globale, d'autant qu'il en va de la sécurité de tout un chacun. En définitive, l'ACVSPC se félicite du niveau du réseau de collaboration qui a été tissé, patiemment, tant avec les responsables cantonaux qu'avec les régions.

Quant à Willy Scholl, directeur de l'OFPP, il s'est dit enchanté d'être accueilli en terre vaudoise. Pour lui, les changements, notamment pour des organisations qui ont fait leurs preuves, n'ont rien d'une partie de plaisir. Mais au-delà, il y a peut-être aussi une ou des chances à saisir? En bref, cette nouvelle loi et les structures qui en découlent sont les réponses aux menaces d'aujourd'hui.

En guise de «dessert», le D' Henri Rollier a traité avec sa verve et son sens aigu du détail du nouvel engagement du service de protection atomique et chimique dans le canton de Vaud. Sujet difficile, parce que la conscience de chacun a une tendance quasi inconsciente à rejeter ce type de message, tant les menaces sont à la fois concrètes, par les exemples, et inconcevables pour l'esprit du citoyen lambda. C'est toute la difficulté de la mission du D' Rollier et qui milite bien en faveur de la création d'une coordination cantonale, animée par des spécialistes de ces questions. C'est un minimum.